

Compte rendu de la séance du 24 septembre 2019

Membres en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Jean Marie LECORNET, Linda BEAUCHAMP, Jean-Bernard CARTON, Yvon GUISE, Brigitte BOURSIN, Fernand DEMERVAL

Représenté(e) (s) :

Excusé(e) (s) :

Absents : Mrs BRISSEZ Gérald, BEAUVARLET Francis, GUISE Florent, COLOMBEL Yves, Mme LECTEZ Jocelyne

Secrétaire de la séance: Mme BEAUCHAMP Linda

La séance est ouverte à 19h15.

1) Approbation du précédent procès-verbal

Reprise des questions diverses, les dossiers sont en cours.

Les membres signent.

2) Délibérations SPANC - Extension du périmètre SIESA - Apprentissage de la musique - PLUi -

a) C'est la Communauté de Communes qui va élaborer le dossier d'étude pour qu'un particulier puisse effectuer des travaux d'assainissement et qui facturera.

L'assemblée adopte à l'unanimité des membres présents l'extension du champ de compétence du SPANC à la mission facultative "réalisation des travaux de réhabilitation des installations ANC" sous maîtrise d'ouvrage public.

b) Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal des eaux du sud artois - adhésion de la commune de Martinpuich.

L'assemblée adopte à l'unanimité des membres présents l'adhésion.

c) Apprentissage de la musique. Monsieur le maire lit la délibération du 2019-082 du 09/07/19 de la communauté de communes du Sud Artois

L'assemblée après discussion vote Contre à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Carton relate certaines incivilités de la part des jeunes, les conseillers discutent des déchets qui sont jetés derrière l'abri bus.

Problème des poteaux devant la mairie qui ont été abimés par un engin agricole.

Problème récurrent des autos stationnant sur les emplacements réservés.

Discussion concernant la SMAV.

Problème de l'accès au cimetière (cailloux gênant la marche)

La séance est levée à 20h20.

- d) PLUi. Monsieur le maire refait l'historique du PLUi, depuis la décision d'origine (2015).

L'assemblée adopte à l'unanimité des membres présents l'adhésion du PLUi.

- e) Revalorisation des loyers selon l'indice de référence. Monsieur le maire indique que pour 2019 l'augmentation de l'indice est +1.70%.

L'assemblée adopte à l'unanimité des membres présents la revalorisation.

- f) Salaire adjoint administratif.

L'assemblée adopte à l'unanimité des membres présents la revalorisation de l'indice.

Questions diverses.

- Monsieur le maire expose que l'ordinateur du secrétariat a été "nettoyé" et un seul devis a été réalisé pour un éventuel changement d'appareil.

- word - excell - antivirus - prestation - environ 1200€

Autres sujets.

Le conseil veut-il prendre une motion contre la suppression de certaines trésoreries locales ? Le conseil est d'accord.

La Sté Verdi va intervenir pour réaliser diverses mesures d'imperméabilité" de terrain. Diverses analyses ont été réalisées par rapport aux eaux sales.

Monsieur le maire relate une panne de transmission de la tondeuse (700€ environ).

Il a fallu faire vider le décanteur (700€ environ) au niveau de l'Abreuvoir.

Les trottoirs de la grand rue ? dossier en cours. Subvention de 10 000€ de la CCSA. Les amendes de police ont été redemandées.